

Essonne Nature Environnement



Assemblée Générale du samedi 12 septembre 2020



Ordre du jour :

- Accueil
- Rapport d'activités 2019 et vote
- Rapport financier et vote
- Quitus au trésorier
- fixation de la cotisation 2021
- Programme d'action 2020
- Renouvellement du CA



Rapport d'activités 2019

- **17 et 18 janvier**, séminaire « Ville et territoire » avec FNE. Le président d'ENE devient référent « urbaniste » pour FNE-IDF
- **18 janvier**, vœux CD91, participation de plusieurs membres du CA d'ENE
- **16 février**, AG de la SAVAREN, rencontre avec Alexandre TOUZET.
- **2 mars**, participation à l'AG de la FAVO à Dourdan
- **23 mars** AG d'Essonne Nature Environnement au domaine départemental de Montauger avec la présence de Brigitte Vermillet.
- **30 mars**, participation à l'AG de NaturEssonne
- **12 avril** : Forum aux lycées Baudelaire et Perret d'Evry avec pour ENE et NaturEssonne l'éducation à l'environnement.
- **13 avril**, AG de FNE-IDF invitée par ENE au domaine départemental de Montauger maison de l'environnement.
- **11 mai**, CA décentralisé d'ENE à Souzy-la-Briche en présence du maire de la commune.
- **23 mai**, AG de l'association VJNE à Lardy. Dissolution de l'association dont les actions seront reprises par ENE.
- **1er juin**, présence au Cirque de l'Essonne.
- **19 juillet**, rencontre avec Philippe Rogier nouveau DDT de l'Essonne afin de voir comment travailler ensemble (CDPENAF)
- **28 septembre**, formation PLUI à FNE-IDF assuré par le président d'ENE. - Le **22 octobre**, rencontre d'Orly, restitution des travaux
- Le **18 octobre**, éducation à l'environnement, collège privé de Villebon-sur-Yvette
- Le **23 novembre**, 5ème rencontre de FNE-IDF
- Le **7 décembre**, CA d'ENE décentralisé à Breuillet

Assemblée Générale 2020



Rapport d'activités 2019



AG - ENE - Epinay-sur-Orge le 12 septembre 2020



Rapport d'activités 2019

Bureau et Conseil d'administration

- 9 réunions de bureau
- 8 conseils d'administration.

Plus de 50 commissions auxquelles ENE participe

avec notamment les commissions les plus sollicitées :

- **la CDPENAF s'est réunie 9 fois**
Commission départementale pour la préservation des espaces agricoles naturels et forestiers
- **la CDNPS s'est réunie 7 fois**
Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites – CDNPS
- **la CDAC : 8 réunions organisées**
Commission départementale d'aménagement commercial
- **le CODERST a assuré 9 réunions**
Conseil de l'Environnement et des Risques sanitaires et technologiques



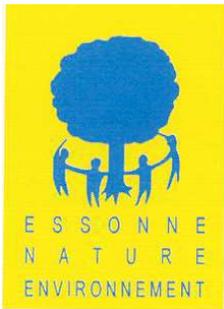
Rapport financier 2019 (Laurent Baudon)

Quitus au trésorier

Fixation de la cotisation 2021

Les actions 2020 en cours et projets à venir...

- **L'Essonne et l'eau** (Christian Guin)
- **Orly et l'emploi** (Claude Carsac)
- **Mailing « Enjeux environnementaux » aux anciens et nouveaux maires de l'Essonne** (Carole Buges)
- **La protection des villages du sud Essonne** (Carole Buges)
- **La transition agricole** (Carole Buges)
- **Les dossiers sensibles** (Jean-Pierre Moulin)



ESSONNE NATURE ENVIRONNEMENT Projet d'ouvrage « L'Essonne et l'eau »

Pourquoi : Inondations à répétition, thématique fortement liée au changement climatique et à l'urbanisation. L'eau est un patrimoine commun qu'il faut protéger et sa gestion n'est pertinente qu'à l'échelle du bassin versant. C'est une thématique fédératrice.

Contribution des associations rarement mise en valeur

Objectif de l'ouvrage: mettre en exergue, par des exemples concrets, l'apport des associations de L'Essonne aux différentes problématiques liées à l'eau et conclure sur leurs attentes vis-à-vis des services de l'Etat, des syndicats de rivières et des élus.



Thématiques retenues

- › Géologie et géomorphologie (Bassin Parisien et Essonne des Vallées) avec l'objectif d'expliquer les paysages, la végétation, les contraintes hydrauliques du territoire
- › Histoire des aménagements hydrauliques et sauvegarde du patrimoine bâti
- › Défense du patrimoine naturel et classement de protection
- › Lutte contre les pollutions
- › Participation aux documents d'urbanisme et enquêtes publiques
- › Réseaux d'eaux pluviales et problèmes de ruissellement
- › Protection des zones humides
- › Participation aux études d'aménagements de lutte contre les inondations
- › Participation au projet de renaturation
- › Défense du milieu piscicole, amphibien et ornithologique



Cahier des charges

Envoyé à tous les « écrivains déclarés » en mars 2020

Les différents chapitres

- Introduction: raisons de l'ouvrage, aspect collectif, ses objectifs et ses limites
- Chapitre 1: histoire géologique et formation du réseau hydrologique départemental, coupes géologiques des différentes vallées, richesses et désordres potentiels liées à la présence de l'eau
 - Chapitre 2: transformation de la morphologie des cours d'eau au cours des siècles pour répondre aux différents usages. Conflits d'usage générés par chaque époque. Objectifs actuels : lutter contre les inondations, reconquérir la biodiversité et un bon état écologique
 - Chapitres suivants : présenteront les actions, combats, études ou enquêtes réalisés par les associations sur les différentes thématiques retenues. Chaque chapitre sera consacré à un bassin versant. Il regroupera les articles des différentes associations et mettra en avant le rôle joué par chacune d'elle.

Assemblée Générale 2020



Bièvre: URB , ADER, UASPS

Yvette /Vaularon/ Mérantaise :
AQPSE, ASEOR,UASPS, VYF, Vivre
à Bures, ADEVY, Avec Chilly,
ARDY, ASEVI, GRAAL, CHLOE

Orge / Remarde, Renarde, Prédecelle :
FAVO, SAVAREN, Sermaise Environnement,
Vivre au Val, Vivre à Forges,
Breuillet Nature, Epinoche du val d'orge

Orge/Yvette/Essonne :
Nature Essonne

*Associations présentes aux
réunions de travail par bassin
versant ou (et) ayant acceptées
de participer à l'ouvrage*



Yerre: Montgeron
environnement,
MBE, Collectif
sauvegarde de la
vallée de l'Yerre

**Embouchure
Essonne et Seine:**
C E E

Essonne:
eaux et Fontaines
de Mennecey

Juine: VJNE
Collectif du
colombier de
Lardy ?

© A.D.E.T.T.E.
Reproduction interdite



ETAT d'AVANCEMENT DU PROJET: bilan des réunions

4 Séances de travail par bassin versant:

- Le 7/11/2019 pour l'embouchure de l'Essonne et la Seine (CEE)
- Le 14/11/2019 pour l'Orge (Sermaise)
- Les 09/11/2019 et 18/01/2020 pour l'Yvette

Réunion spécifique avec le Comité d'Histoire Locale d'Orsay et des Environs (CHLOE) 24/01/2020

Echanges oraux et par mails avec URB (Union Renaissance de la Bièvre) et ADER (Association des Etangs et Rigoles du Plateau de Saclay)

Echanges par mails avec Nature Essonne, Breuillet Nature (SIVOA),

Echanges téléphonique avec VJNE et collectif du Colombier (Juine)

Réunion spécifique avec Eaux et Fontaines de Mennecey - 06/2020



Articles déjà disponibles

- Une longue histoire d'eau, l'histoire géologique du bassin parisien
 - L'eau architecte des paysages du département et génératrice de sa biodiversité
-
- La predecelle, une rivière sans source
 - Les carrières, les déchets et l'eau – défense des étangs Baleine et Brûle doux, carrière de Bajolet
 - Ruissellement à Saint Sulpice de Favière
-
- La vallée de l'Yvette
 - Renaturation de la Mérantaise
 - Enquête au près des riverains sur le PPRi de l'Yvette
 - Actions menées par AQPSE pour contribuer à la suppression de la pollution récurrente de la Z I La vigne au Loup (Chilly – Longjumeau)
 - Révision générale du PLU de Chilly Mazarin : Enjeux environnementaux
 - Réflexion sur l'étude globale de gestion des Eaux du Plateau de Saclay
- me contacter : [guin.christian @wanadoo.fr](mailto:guin.christian@wanadoo.fr)

Les impacts socio-économiques de l'aéroport d'Orly et ses projets de développement

Dans notre département de l'Essonne, depuis plus de vingt ans, le bruit et la pollution chimique générés par le trafic aérien croissant d'Orly sont de plus en plus mal supportés par les populations. De plus, celles-ci ont bien conscience que leur santé est menacée.

Le débat s'organise alors autour d'une balance avantages/inconvénients, principalement emplois/nuisances. Et il convient d'observer que les nuisances s'étalent, à des degrés divers il est vrai, sur presque tout le département alors que, du sud profond de celui-ci, les retombées économiques positives sont bien difficiles à discerner. Les études disponibles pour chiffrer les avantages économiques, notamment les emplois, générés par le trafic d'Orly étant fortement suspectées de conflit d'intérêt, Essonne Nature Environnement a décidé de faire appel à des économistes indépendants pour éclairer le sujet.



Mailing « enjeux environnementaux » aux maires 2 salves d'envoi : février et septembre



Essonne Nature Environnement regroupe 47 associations présentes sur tout le territoire Essonnien, organise des colloques sur le thème de la défense de l'environnement et soutient les associations locales au niveau opérationnel et juridique. Elle fait partie de la Fédération France Nature Environnement (FNE).

N'hésitez pas à suivre notre actualité sur notre site (ene91.fr)

Madame, Monsieur le Maire,

En étant des maires écologistes dans des grandes villes les Français ont démontré l'intérêt qu'ils portent aux questions environnementales. La crise sanitaire que nous traversons a favorisé « un retour aux sources » et aux besoins fondamentaux de chacun, dont le contact avec la nature. La protection de notre environnement, de notre biodiversité et l'intérêt général pour l'état de notre planète ne sont plus des préoccupations à la marge : les Français ont bien compris la corrélation existante entre ces thématiques et leur bien-être et leur santé, voire la qualité de vie future de leurs enfants.

Vous avez été nouvellement élu, ENE souhaite vous rappeler les enjeux environnementaux et sociétaux actuels, et vous indiquer des pistes d'actions possibles dans votre commune pour la protection de l'environnement et du développement durable de votre territoire.

Enjeux environnementaux mondiaux :

- **Le changement climatique** dû aux émissions de CO2 (au minimum + 1,5° entre 2030 et 2052 – GIEC) : hausse de la température, amplification des catastrophes naturelles, hausse du niveau des mers, inondations, désertification
- **L'effondrement de la biodiversité** dû au réchauffement climatique, à la destruction des habitats, l'artificialisation des sols et l'augmentation des pesticides (depuis 40 ans 60% des vertébrés ont disparu et les insectes risquent de disparaître d'ici 1 siècle – IPBES) : destruction des écosystèmes et risque pour la sécurité alimentaire, car 80% des plantes (céréales, fruits, légumes...) dépendent de la pollinisation par les insectes
- **Pollution de l'eau** par les pesticides, produits chimiques et déchets : nappes phréatiques, rivières, océans...
- **Épuisement des ressources naturelles** : en 2019 le « jour du dépasement de la terre (jour où l'humanité épuise les ressources naturelles que la terre peut renouveler en 1 an) » a été le 29 juillet en 2019, alors qu'en 1974 elle était le 29 décembre.

Objectifs fixés par le gouvernement français devant être traduits en actions locales :

- Neutralité carbone pour 2050
- Zéro artificialisation nette pour 2030
- Stratégie nationale pour la biodiversité 2011 – 2020 (conservation de la biodiversité et utilisation durable des espèces et milieux naturels)

Comment agir concrètement ? les outils d'urbanisme et une gestion responsable de votre collectivité

- **Protéger les espaces naturels, agricoles et forestiers** dans les PLU et PLUi, sur la base de l'orientation « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) fixée par l'instruction du gouvernement du 29 juillet 2019 en faveur d'une gestion économe de l'espace grâce à la définition de Zones Agricoles Protégées (ZAP) ou de la Protection et la mise en valeur des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PAEN) !
- **Mettre en place des projets de territoires adaptés aux enjeux environnementaux** (SCOT, PCAET) permettant de respecter les couloirs biologiques, les trames vertes, bleues et noires, les espaces naturels et les zones humides
- **Gérer les espaces publics pour favoriser la biodiversité** : réintroduire une végétation locale et vivace, créer des zones de non-traitement à proximité des habitations et des espaces forestiers et naturels, mettre en place un fauchage tardif...
- **Organisation de modes de transports alternatifs** : zones de co-voiturage, pistes vélos, pédibus pour les écoles, véhicules communaux électriques, parking à vélos, bornes électriques...
- **Soutenir la transition agricole en assurant une alimentation collective saine et de qualité** : mettre en place un cahier des charges exigeant vis-à-vis des fournisseurs (locale, de saison, en bio ou en agriculture raisonnée, diminuer la viande en la remplaçant par des protéines végétales...)
- **Favoriser la réduction des déchets au niveau de la commune** (la règle des 3R : réduire – réparer – recycler) : réduire l'usage de plastiques et d'emballage à usage unique, adopter une politique d'achat responsable en choisissant des fournisseurs locaux voire nationaux engagés ;
- **Accompagner la transition énergétique** : la meilleure énergie reste celle qui n'est pas consommée, recherche les sources possibles de réduction de consommation d'énergie, accompagner les ménages dans la rénovation énergétique de leur habitat (informer sur les différentes aides existantes), développer des sources d'énergie locales, adaptées aux territoires (méthaniseurs, panneaux photovoltaïques, pompes à chaleur, géothermie...)
- **Développer une politique économique, sociale et culturelle relocalisée et circulaire pour améliorer le cadre de vie** : créer localement de la richesse économique et un cadre de vie de qualité : espaces de coworking, télétravail, développement du tissu associatif, favoriser le commerce et l'artisanat de proximité, favoriser les réseaux d'entreprises...
- **Mobiliser les citoyens en les faisant participer à la mise en place d'un Agenda 2030**, déclinaison locale des orientations de la COP 21, pour la mise en œuvre d'un développement durable du territoire.

... avant d'axes d'actions possibles pour contribuer à la préservation d'un environnement de qualité et accompagner la transition écologique en Essonne !

Ces thématiques vous interpellent ? Interpelez-nous !

ESSONNE NATURE ENVIRONNEMENT

14 rue de la Terrasse - 91360 Epinay-sur-Orge
Téléphone : 06 65 64 47 01 - Courriel : adnessonne@orange.fr - Site Internet : www.ene91.fr
Association loi de 1901 agréée par le préfet de l'Essonne

La protection des villages du sud Essonne



- Urbanisme et aménagement du territoire écologique et durable
- Protection et usages de zones agricoles, naturelles et boisées
- Développement socio-culturel, économique et participation citoyenne





La transition agricole



Ludovic Joiris et Christophe Naudin
Agriculture de conservation des sols



Franck Chevallier
Agriculteur Bio depuis 17 ans



Daniel Evain
Agronome et Amapien



Les dossiers sensibles en 2020...

- La ZAC des Belles Vues à Arpajon/Ollainville : appel après rejet par le TA de Versailles du recours initial
- Le SCoT de Cœur d'Essonne Agglomération : recours devant le TA de Versailles
- Le moulin de Senlis à Montgeron : rejet du recours gracieux, un recours devant le TA est en cours de rédaction



Renouvellement du Conseil d'administration

ENE

- 47 associations à jour de leur cotisation en 2019
- Une répartition spatiale qui couvre une grande partie du département, sauf l'extrême sud
- Sièges sociaux présents dans 44 communes

